



ARRETE DU MAIRE N° PM-2026-305
PORTANT INTERDICTION DE CIRCULER ET DE STATIONNER

DÉMÉNAGEMENT
8 RUE CROIX ROUGE

Monsieur le Maire de la Ville de CLERMONT-L'HERAULT,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 et suivants ;

VU l'arrêté municipal en date du 22 août 2018 portant règlement général du stationnement et de la circulation ;

VU le code de la route ;

VU le Code de la voirie routière ;

VU l'arrêté municipal n° AG/AR-2026-191 en date du 9 avril 2026 portant délégation de fonctions à Monsieur Georges ELNECAVE, 3° Adjoint au Maire, en matière de réglementation de la circulation et du stationnement sur la voie publique ;

CONSIDERANT la demande de Mme NAUDÉ Evelyne pour le déménagement au 8 croix rouge ;

CONSIDERANT qu'il convient par mesure de sécurité de réglementer le stationnement pour permettre le bon déroulement d'un déménagement ;

ARRETE

Article 1 :

Le stationnement sera autorisé sur l'arrêt minute rue du Marché en face la boulangerie Epifurieu, le Samedi 13 juin 2026 de 9h00 à 12h30. Pour le déménagement au 8 rue Croix Rouge.

Article 2 :

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place et maintenue par Mme NAUDÉ Evelyne.

Article 3 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Ampliation sera adressée à :

Le directeur général des services, le chef du service de police municipale, M. le Directeur de services Techniques municipaux, et M. le Lieutenant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont l'Hérault, le 09 juin 2026.

Par délégation du Maire,
Le 3^{ème} Adjoint





Clermont-l'Hérault, Occitanie



mars 2025 [Voir plus de dates](#)



Google Maps

Date de l'image : mars 2025 © 2026 Google